

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE  
COMMUNE DE SCIONZIER

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE  
ARRÊTÉ N°AMV2024\_188

**Objet : Arrêté de circulation et permission de stationnement**

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par l'entreprise INFORMATIKA NETWORKS en date du 13 novembre 2024.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de régler la circulation durant les travaux de réparation d'une chambre télécom,  
Avenue du Crozet.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** En raison de ces travaux, la circulation Avenue du Crozet sera en demi-chaussée par alternat manuel, la vitesse sera limitée à 30 km/h sur la zone et les dépassements seront interdits du **Mardi 26 Novembre 2024 au Vendredi 29 Novembre 2024 de 9h00 à 16h30 (pas d'intervention le week-end)**.

**ARTICLE 2 :** La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.

**ARTICLE 3 :** L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

**ARTICLE 4 :** Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

Pour extrait conforme au  
registre des arrêtés  
Scionzier, le  
Le Maire,



A Scionzier, le 13/11/2024

Le Maire,  
**Sandro PÉPIN**

